

les initiatives visant à modifier les tendances à l'œuvre. Pour comprendre la situation actuelle, il convoque trois figures intellectuelles : Pierre Bourdieu, dont il mobilise la notion de « violence symbolique » qui explique que nous acceptons ce qui n'est pas acceptable, Axel Honneth et sa notion de « mépris », qui s'applique particulièrement dans le cas du dénigrement des nombreux appels issus des membres de la société civile qui demandent des changements en la matière, et Nancy Fraser, qui a le mérite, selon lui, de prendre position en faveur de la « justice sociale » qui se veut un programme d'avenir qui vise à concilier les revendications sur les terrains à la fois de la reconnaissance et de la redistribution.

Enfin, Chantal Francœur propose un regard original sur la notion de pluralisme de l'information en abordant celui-ci à partir de la question des formats journalistiques. Il s'agit dans son texte de s'interroger sur le renouvellement des formats audio dans un contexte marqué notamment par la convergence. Elle s'intéresse aux pratiques en cours au sein de l'organisme de radiodiffusion public canadien, la Société Radio-Canada (SRC), en mettant l'accent sur une nouvelle façon de faire de l'information radiophonique sous la forme du « reportage audio multipiste à information multi-niveaux ». Celle-ci aurait pour intérêt de proposer du contenu de façon différente, mais aussi, de ce fait, de briser les schémas traditionnels de la construction de la nouvelle radiophonie. Ce serait donc une manière d'amener les auditeurs et auditrices à s'interroger sur les conditions mêmes de la production du contenu journalistique.

Pluralisme des voix, mais aussi des voies, ainsi que des formats, des types d'entreprises, l'ensemble du contenu de cet ouvrage nous invite à penser la diversité de façon plurielle et renouvelée. D'un côté, il semble important de revoir en ce sens les structures organisationnelles, les politiques publiques, les logiques dominantes, alors que, de l'autre, il importe d'encourager des pratiques innovantes, alternatives, qui favorisent cette diversité. Puisse cet ouvrage y contribuer modestement.

Bonne lecture !

Parcours d'une recherche sur les liens entre concentration de la propriété des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information

Quelques enseignements d'ordre épistémologique

ÉRIC GEORGE

École des médias, Faculté de communication, UQAM et CRICIS

Cet ouvrage est né à la suite d'une douzaine d'années de recherches consacrées à l'analyse des liens entre la concentration de la propriété des médias, les changements technologiques et le pluralisme de l'information. En conséquence, dans ce premier chapitre, nous allons revenir sur plusieurs facettes de ces années passées à « faire de la science ». Il faut donc lire ce propos, en partie du moins, comme un témoignage au cours duquel nous tenterons notamment de faire ressortir nos interrogations et nos choix d'ordre épistémologique et méthodologique. Pour ce faire, nous avons privilégié une présentation des événements qui tente de reconstituer *a posteriori* la complexité des processus de production de connaissances, et au cours de laquelle nous reviendrons, entre autres, sur nos échecs pour ce qui touche le financement de la recherche, ce qui constitue, selon l'état de nos connaissances, une pratique plutôt rare. Nous aborderons ensuite quelques-uns des enseignements proprement dits, mais lectrices et lecteurs trouveront par ailleurs d'autres éléments sous les plumes des jeunes chercheurs avec lesquels nous avons travaillé au fil des années, à savoir Renaud Carbasse, Marc-Olivier Goyette-Côté, Sylvain Rocheleau et Simon Claus.

Nos activités de recherche remontent au début des années 2000. Le travail mené à ce moment-là, sous la direction de Gaëtan Tremblay, alors professeur à l'Université du Québec à Montréal, consistait, à partir d'une approche compréhensive, à cerner le point de vue d'un certain nombre d'acteurs sociaux – dirigeants d'entreprises, représentants syndicaux des travailleurs, notamment des journalistes, experts – sur une éventuelle plus grande ouverture de la propriété des médias au Canada vers des investisseurs étrangers (George, 2003; George, 2004; George et collab., 2004; Tremblay et George, 2004). Nous avons alors posé à nos interlocutrices et interlocuteurs des questions sur leurs positions à propos de la concentration de la propriété des médias et du pluralisme de l'information au Canada. Devant l'impossibilité de conclure à l'existence d'un point de vue dominant à ce sujet – les opinions étant très partagées –, nous avons alors décidé de formuler une problématique consacrée aux liens entre concentration de la propriété des médias et pluralisme de l'information en vue de déposer une demande de subvention auprès du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), plus précisément en vertu du programme Initiative de développement de recherche, l'ancêtre du programme Développement savoir. La subvention demandée ayant été obtenue, nous avons ensuite réfléchi à des questions d'ordre théorique et méthodologique entre 2004 et 2006¹.

1. BREF REGARD HISTORIQUE SUR NOS RECHERCHES

Une étude de l'histoire des analyses des rapports entre concentration de la propriété des médias et pluralisme de l'information (George, 2007) nous a conduit à conclure à l'impossibilité d'obtenir une réponse tranchée quant aux liens entre concentration de la propriété des médias et pluralisme de l'information. Certains voient dans la formation de conglomerats puissants la seule possibilité de financer une production d'information de plus en plus coûteuse alors que d'autres considèrent cela comme une menace, car elle est à l'origine de processus de rationalisation des dépenses afin d'augmenter les profits des entreprises. Au sein de l'équipe, avec Gaëtan Tremblay, mais aussi Daniel Paré, professeur à l'Université d'Ottawa, Philippe Bouquillion, professeur à l'Université de

1. Il faut souligner ici la pertinence d'un programme de subventions qui permet de s'interroger sur des questions d'ordre théorique et méthodologique, ce qui est extrêmement rare. Mais il importe également de déplorer que, dorénavant, il y ait certaines exigences, concernant par exemple les répercussions des recherches menées, qui s'avèrent en décalage avec les objectifs initiaux du programme.

Paris 8 (France), et Juan Carlos Miguel de Bustos, professeur à l'Université du Pays basque (Espagne), nous avons envisagé le fait que les changements introduits au sein des entreprises remodelées à la suite de fusions étaient peut-être liés à la place du travail intellectuel dans la production. Comme l'écrit Philippe Bouquillion, « les tentatives de rationalisation des contenus de la part des directions des firmes, groupes ou pôles sont d'autant plus difficiles à mettre en œuvre que la valeur d'un produit culturel est liée à l'insertion de la contribution d'un travailleur artistique ou intellectuel donné » (2005, p. 125). Nous avons par ailleurs émis l'hypothèse que les différents types de conventions collectives – défendant plus ou moins les intérêts des journalistes et de leurs employeurs – ou les reconfigurations organisationnelles – choisies en fonction des types de structures (pôle, firme, groupe, etc.) – pouvaient aussi jouer un rôle en la matière. En effet, à la suite de la fameuse « convergence » enfin de mise après plusieurs décennies où elle avait correspondu surtout à des discours et des projets (George, 2010), nous nous sommes demandé si les activités de chacune des filières médiatiques allaient rester cloisonnées, ou s'il y aurait des tendances vers l'établissement de synergies. La question était d'autant plus importante que certaines dynamiques faisant suite à des rachats ayant favorisé la concentration de la propriété avaient conduit à s'interroger sur le maintien d'une séparation entre contenus informationnels, divertissants et publicitaires. Ainsi, en 2003, la direction de Québecor avait-elle demandé à la rédaction du *Journal de Montréal* de publier un dossier sur la télé-réalité. Cet exemple est devenu par la suite emblématique des illustrations visant à s'interroger par rapport aux dangers d'une concentration et d'une convergence de plus en plus grandes en ce qui concerne le pluralisme de l'information.

Après ces premiers enseignements, nous avons déposé une demande de subvention dite ordinaire de recherche (rebaptisée depuis subvention Savoir), encore auprès du CRSH. Nous avons conclu lors de la première phase de la recherche que la difficulté à établir des liens entre la concentration de la propriété des entreprises médiatiques et le pluralisme en matière d'information était liée au fait que ces rapports n'étaient pas directement observables. Pour les étudier, il paraissait donc nécessaire de prendre en compte un certain nombre de variables intermédiaires. Nous avons alors pensé à l'organisation des rédactions, à l'externalisation éventuelle de certaines activités et au rôle de l'informatisation du travail. Dans un contexte marqué par des fusions et des rachats, mais aussi par une forte augmentation du nombre de supports de diffusion, ce sont donc les mutations des structures industrielles, des stratégies des entre-

prises et de l'organisation du travail au sein de celles-ci que nous avons décidé d'examiner. À deux reprises, cette demande nous a été refusée par le CRSH. La première fois, on nous rétorqua que notre recherche ne pourrait pas contribuer à la production de nouvelles connaissances en la matière. Travailler sur les façons de produire de l'information n'avait en effet rien de nouveau, ainsi que l'indiquent, par exemple, les travaux de Michael Schudson (1996, 2003). De nombreux chercheurs et chercheuses, à commencer par des Nord-Américains, s'intéressent depuis plusieurs décennies au travail journalistique proprement dit en replaçant celui-ci dans son contexte, ce dernier faisant alors référence aux conditions de travail, aux modalités de financement des médias, aux cadres idéologiques, etc. On peut ici se référer par exemple aux travaux de White (1950) ou de Gieber (1964). Nicolas Kaciaf et Jérémie Nolet écrivent à ce sujet : « Ces travaux ont offert une précieuse remise en cause des postulats naturalistes qui sous-tendent la prétention à l'objectivité journalistique (leurs récits constitueraient un "miroir" de la réalité). Mais en se focalisant de la sorte sur le biais généré par les procédures de recueil et de formatage des nouvelles, ils suggèrent implicitement qu'il pourrait exister une couverture non biaisée de l'actualité. Pour le dire autrement, ces recherches laissent entendre que les productions journalistiques s'écarteraient de faits qui existeraient indépendamment de leurs comptes rendus et ainsi d'une réalité qui, elle, ne serait pas socialement construite » (2013 : 7). Ce type d'analyse a été développé autour du concept de « biais médiatique », qui propose de mettre l'accent sur le fait que les couvertures médiatiques sont susceptibles d'aborder les thèmes de l'actualité en favorisant tel ou tel type de regard.

Pour notre part, en guise de réponse au CRSH, nous avons retravaillé notre méthodologie en précisant que nous proposons de délimiter notre terrain à partir de deux entrées, tenant compte respectivement de la taille des entreprises et des marchés locaux où elles étaient et sont encore actives. Plus précisément, nous voulions travailler, d'une part, sur les évolutions au sein des pôles (sociétés financières de portefeuille), des groupes (secteurs industriels) et des firmes à la suite de fusions et de rachats et, d'autre part, sur cinq agglomérations urbaines : les trois grandes métropoles canadiennes (Montréal, Toronto et Vancouver) ainsi que deux villes moyennes, la première de l'Ontario et la deuxième du Québec (Sudbury et Saguenay). Nous voulions notamment fonder notre méthodologie sur l'observation participante au sein de plusieurs rédactions des médias possédés par les grandes entreprises du pays dans chacune de ces cinq villes. Ce choix d'une démarche ethnographique nous paraissait suscep-

tible de favoriser une connaissance approfondie des manières de faire dans des organisations qui avaient été touchées par des phénomènes de concentration, notamment au début des années 2000. Nous pourrions ainsi voir à travers les observations et les témoignages quelles étaient les conséquences plusieurs années après les principaux changements ainsi que les régularités et les différences entre les cinq situations étudiées.

La deuxième fois, on nous tint rigueur d'accorder trop peu de place aux facteurs technologiques dans l'analyse. On semblait nous reprocher un biais d'ordre economiciste alors que, ironie des situations, la dimension économique est le plus souvent la grande absente de la plupart des études en communication. Nous aurions donc eu tendance à faire du déterminisme économique. Pourtant, nous nous en défendions dans la construction même de notre problématique; nous allons y revenir. N'oublions pas tout de même que nous étions alors à un moment où le réseau Internet et l'ensemble de ses applications tendaient à prendre de plus en plus de place dans les sociétés des pays les plus riches et, par exemple, dans les habitudes de consommation d'information. En 2007, Bev Oda, qui était alors ministre du Patrimoine canadien, ira jusqu'à dire que la question du pluralisme de l'information ne se posait plus. Nous avons alors répondu à nos évaluatrices et évaluateurs que nous allions tenir compte de ces remarques dans la rédaction d'une troisième version de notre projet, mais sans pour autant verser dans une perspective relevant cette fois du déterminisme technique.

En fait, dès le début de nos interrogations, nous nous posions la question des rapports de causalité en sciences humaines et sociales (Pires, 1993). Au moyen de la méthodologie que nous avons adoptée, comparer les situations dans les trois grandes métropoles canadiennes et dans deux villes de taille moyenne avait pour objectif de trouver à la fois des régularités et des éléments plus conjoncturels, contingents à des situations particulières. Finalement, nous avons obtenu la subvention (2008-2012) avec Gaëtan Tremblay et Daniel Paré. De plus, nous en avons personnellement reçu une autre du Fonds de recherche du Québec sur la société et la culture (FRQSC) en vertu du programme Nouveaux Chercheurs (2008-2011). Nous avons justement profité de la possibilité de faire une autre demande pour introduire de façon centrale les changements technologiques, notamment autour du développement du réseau Internet. Ce que nous avons refusé de faire pour le CRSH, nous l'avons finalement proposé au FRQSC. Il est vrai qu'en trois ans Internet avait pris une place croissante en matière d'émergence de nouvelles formes de publication, de nouvelles structures de production de l'information sur le Web

et de nouvelles formes de circulation des contenus journalistiques en ligne, ainsi que de contenus dits amateurs ou citoyens. Nous ne pouvions plus l'ignorer sous prétexte de refuser toute démarche déterministe qui accorderait la place centrale à la technique comme terme explicatif du plus ou moins grand pluralisme.

Cela dit, si nous avons obtenu un financement du CRSH, celui-ci fut beaucoup plus modeste que ce que nous avons demandé (un peu plus de 80 000 \$ plutôt que 250 000 \$). Nous ne pouvions donc plus envisager de faire des études de longue durée avec observation participante dans les rédactions des médias implantés dans les cinq villes sélectionnées. Il fallait revoir nos ambitions à la baisse et changer quelque peu notre orientation méthodologique. Nous nous sommes alors recentré principalement sur le Québec et surtout sur Montréal pour appréhender les pratiques journalistiques ; en ce qui concerne les stratégies des entreprises, nous avons travaillé principalement sur BCE, Power Corp. (Gesca) et Québecor, tout en nous intéressant tout de même aussi à Canwest (encore en activité à cette époque), Global, Rogers et Shaw.

2. QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LA NATURE DE NOTRE PRODUCTION

Nos interrogations ont continué à porter sur l'existence éventuelle de liens de causalité entre la concentration de la propriété des médias et le pluralisme de l'information, sans oublier dorénavant les changements technologiques. En fait, à partir d'un projet de recherche, c'est bien la question de l'existence même de rapports de causalité en sciences sociales et humaines que nous posons. Et nous nous interrogeons dans un contexte où nous avons bien conscience que la connaissance ne repose pas uniquement et simplement sur l'observation de faits et sur leur comparaison. Cette position positiviste a, reconnaissons-le, eu le mérite de permettre l'émergence des sciences sociales et humaines contre la philosophie spéculative, celles-ci se justifiant par la possibilité de produire un savoir scientifique adossé à une démarche empirique. On estimait alors que l'observation passive du monde pouvait permettre de saisir la réalité de façon complète et objective. Et c'est seulement après qu'il serait envisageable d'établir des théories. Auguste Comte, pourtant considéré comme l'un des pères du positivisme, reconnu néanmoins que la théorie, même incomplète, voire dans un état très informel, mais toujours pour le moins latent, était au contraire forcément première par rapport aux observations (1995 [1839]). La notion d'objet construit par la science était donc présente dans ses prises de position. Mais il n'allait pas jusqu'à

adopter une position constructiviste. Où nous situer d'ailleurs à ce sujet ? Poser cette question s'avère quelque peu vertigineux, car le constructivisme représente une difficulté certaine en matière de définition, tellement il est revendiqué par des approches parfois très différentes les unes des autres. Ainsi, comment peut-on envisager que deux sociologues comme Pierre Bourdieu et Harold Garfinkel puissent être présentés tous les deux comme représentants du constructivisme ? À moins évidemment de considérer que le premier adopte une démarche relevant d'un constructivisme poststructuraliste ou d'un poststructuralisme constructiviste, alors que l'approche du second renvoie à un constructivisme que l'on peut juger comme étant radical. Il est donc bien possible de se considérer comme constructiviste à différents titres (pour aller plus loin, lire Pires, 1997) et ce n'est pas parce que nous sommes conscient que notre subjectivité a forcément un rôle à jouer dans nos pratiques scientifiques – ne serait-ce que parce que nous nous sommes intéressés aux liens entre concentration de la propriété des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information et pas à un autre thème de recherche – que nous ne pouvons pas envisager d'adopter une position visant à objectiver ces pratiques. Simmel (1908) a rappelé à ce sujet toute la pertinence de considérer l'objectivité comme une combinaison de proximité et de distance, de regard de l'intérieur et de l'extérieur. Pires ajoute à ce sujet : « L'effort d'objectivation exige alors : d'abord, attachement et intérêt pour le groupe ; ensuite, distance par rapport aux particularismes du groupe ou au moins à quelques-unes de ses partialités » (Pires, 1997 : 63). À propos de « groupe », il s'agissait alors avant tout de se concentrer sur celui qui est formé par la profession des journalistes et, pour ce faire, nous avons finalement opté de prime abord pour une stratégie méthodologique mobilisant des entretiens semi-dirigés. Cela dit, nous avons combiné les méthodes de recherche en mettant, selon les moments, l'accent sur une démarche compréhensive reposant sur la subjectivité de nos interlocutrices et interlocuteurs ou sur une démarche explicative visant une certaine objectivité, et ce avec des corpus plus larges. Il y a finalement eu un va-et-vient régulier entre les deux positionnements. Concrètement, un journaliste pouvait nous informer de nouvelles pratiques au sein de sa rédaction, par exemple l'implantation d'un nouveau système sociotechnique de publication et de circulation des informations, ce qui nous renseignait afin de réorienter nos analyses concernant justement la circulation des informations sur le Web. Par la suite, les enseignements issus de cette analyse nous permettaient de poser de nouvelles questions à nos interlocutrices et interlocuteurs. Nous étions en pleine démarche itérative.

Tout en construisant la recherche, nous nous sommes rendu compte au fil du temps que nous adoptons de plus en plus une démarche épistémologique qui, en plus d'être fondée sur la prudence, refusait toute approche binaire trop forte, par exemple entre objectivisme et subjectivisme, ainsi qu'entre positivisme et constructivisme. Tout comme nous avons refusé de parler de déterminisme, nous n'avons pas pour autant écarté la possibilité de trouver des rapports de déterminations multiples à partir de notre recherche en termes de causalité. D'ailleurs, nous étions bien conscient que ces rapports de cause à effet pouvaient ou s'avérer conjoncturels ou relever plus de relations structurelles, mais que cela était difficilement appréhendable dans une recherche menée sur une période aussi courte. La temporalité justement, venons-y. Nous avons opté pour concentrer l'ensemble de notre corpus sur la période postérieure à l'an 2000. Il est toujours difficile en sciences humaines et sociales de choisir un début et une fin, mais, dans ce cas, le changement de siècle ainsi que de millénaire a coïncidé avec plusieurs fusions et acquisitions importantes au Canada. C'est également à ce moment-là que plus de la moitié de la population au pays a été connectée à Internet. De plus, nous devons bien reconnaître que la douzaine d'années qui a suivi (2000-2012) a été riche en événements au Québec et au Canada, avec, et la liste n'est pas exhaustive, de nouvelles fusions et acquisitions, des revirements de stratégies de la part d'un conglomérat (BCE), la disparition d'une autre société de portefeuille (Canwest Global), des conflits de travail importants dans deux des principaux quotidiens québécois, le *Journal de Montréal* (vingt-cinq mois de lock-out) et le *Journal de Québec* (seize mois de lock-out) ainsi que la création des réseaux sociaux numériques, à commencer par Facebook et Twitter. La conjoncture était donc particulièrement riche et susceptible de favoriser la production de connaissances sur ces phénomènes émergents.

Mettre l'accent sur les facteurs conjoncturels internes au Québec et au Canada nous a également conduit à constater que « les liens mis en lumière, les constats, les théories des sciences sociales sont le produit de données qui restent indissociablement liées à des contextes spatio-temporels (et surtout culturels) aux variables inépuisables auxquelles aucun raisonnement, même au degré le plus élevé d'abstraction, ne pourrait donner la forme logique d'une théorie "toutes choses étant égales par ailleurs" » ainsi que le dit Jean-Claude Passeron (2006: 81). Impossible d'isoler tel ou tel ensemble de variables par rapport à d'autres. C'est d'ailleurs pourquoi nous préférons parler de démarche contrastive entre pays et non pas de démarche directement comparative. La question du

contexte, tant historique que géographique, joue évidemment un rôle notable dans les éventuels liens entre concentration de la propriété des médias, changements technologiques et pluralisme de l'information. Impossible donc de comparer directement les situations entre différents pays. Même ici, entre le Québec et le Canada dit anglais, les différences sont notables. Si la concentration de la propriété est forte au Canada, elle l'est encore plus au Québec. Et les entreprises dominantes ne sont pas forcément les mêmes, quoiqu'il semble y avoir sur ce plan aussi une certaine convergence. Au-delà de nos frontières, des dimensions de notre analyse, telles que la concentration de la propriété des médias, le développement des réseaux sociaux numériques ou encore la « convergence » des rédactions, sont certes des tendances observables à une échelle internationale, mais elles ne sont pas au même stade d'avancement selon les situations, elles ne sont pas sans contre-tendances et elles ne constituent que certaines dimensions parmi d'autres, des dimensions que nous avons pour notre part mises en évidence délibérément, mais nous aurions pu en choisir d'autres. Cela rejoint le débat entre objectivité et subjectivité et le fait que nous ne devons jamais confondre une approche théorique avec la « réalité » qui nous apparaît de toute façon toujours médiée. D'ailleurs, nous avons mis l'accent sur la concentration de la propriété dans le titre de la recherche ainsi que dans notre propos, mais nous avons aussi parlé de financiarisation et de marchandisation. Tout comme lorsqu'il est question du pluralisme, nous faisons référence au contenu, mais aussi aux sources, aux formats, bref, à diverses façons d'appréhender ce concept. Impossible aussi de comparer *stricto sensu* les situations au Canada avant et après le développement d'Internet, tout simplement parce que, depuis le développement du réseau informatique et de ses services, bien d'autres éléments de contexte ont changé en même temps. La mention « toutes choses étant égales par ailleurs » ne peut donc vraiment pas s'appliquer. La même prudence épistémologique s'avère donc nécessaire, mais cela ne veut pas dire pour autant que nous n'avons pas tiré d'enseignements de nos recherches. Les sciences humaines et sociales sont donc capables de contribuer à l'élaboration de connaissances, même si nous devons toujours intégrer le fait que le savoir produit est contextuel. Nous avons d'ailleurs justement eu la possibilité de produire une connaissance liée à un contexte extrêmement riche, contexte qui ne se reproduira pas, en tout cas certainement pas tel quel, ni au Québec, ni au Canada, ni nulle part ailleurs.

Enfin, cette fois à propos du concept de pluralisme de l'information, brièvement abordé ci-dessus, il importe de mentionner dans ces consi-

dérations d'ordre épistémologique que toute réflexion en la matière conduit forcément à s'interroger sur la question de la nature même de la production consacrée à l'actualité. Dès lors, comment ne pas prendre plutôt position pour la proposition en faveur de la construction de la « réalité », argumentée par exemple par Tuchman (1978), lorsqu'on est soi-même chercheur critique et que l'on intègre dans son raisonnement le fait que le langage constitue lui-même une forme de médiation qui empêche toute transparence totale (voir à ce sujet le texte fort éclairant de Thompson, 1987) ?

À ce sujet, le point de vue de Kaciaf et Lagneau nous apparaît des plus pertinents.

La sociologie du journalisme a depuis longtemps montré que l'actualité n'est pas un miroir fidèle de la « réalité », mais le résultat d'une production collective fondée sur une série d'arbitrages (en matière de sélections et de cadrages des faits érigés en informations). Ces choix ne sont évidemment pas soumis au seul libre arbitre des journalistes : ils résultent d'un ensemble de normes, de routines, de contraintes pratiques de production et d'inscription dans des formats. Ils sont surtout tributaires des interactions, à la fois conflictuelles et coopératives, au sein des équipes rédactionnelles ainsi qu'entre les journalistes et leurs sources (Charron et collab., 1991 ; Charron, 1994 ; Bernier, 2000). L'argumentation naturaliste souffre ici de rendre « naturel » ce qui a été le produit d'interprétations, de traductions, de négociations, bref de contingences dont le caractère aléatoire est cependant atténué par les dispositifs journalistiques de formatage de l'actualité qui nourrissent en retour ce faux sentiment d'évidence (2013 : 219-220).

Mais il nous semble aussi important de mentionner, comme le font Kaciaf et Lagneau (2013), que la remise en cause du point de vue naturaliste ne doit pas faire oublier qu'une perspective hyperconstructiviste pose également problème, car, si l'actualité est en effet construite, cela ne doit pas faire oublier qu'il se passe tout de même des choses. Il importe donc de se prémunir contre les tentations de produire « une analyse duale, fondée sur une dissociation ontologique entre représentations médiatiques et monde réel » (2013 : 228).

Kaciaf et Lagneau mettent donc en avant le continuisme qui constitue une position épistémologique forte de plus en plus répandue dans des perspectives de recherche où l'on tente de dépasser les oppositions. Les positions jadis considérées comme irréconciliables y sont envisagées comme autant de points de vue extrêmes dans un processus où peut également se trouver un nombre considérable de regards intermédiaires. Il y a ici refus de l'opposition entre les médias comme reflet

de la réalité (position naturaliste) et les médias comme construction de cette réalité (position hyperconstructiviste). Cela ne veut pas dire pour autant que Kaciaf et Lagneau prennent position pour un entre-deux : « Il paraît difficile pour une sociologie du journalisme de se tenir à équidistance de ces deux points de vue, tant la discipline s'est nourrie du constructivisme pour échapper aux pires écueils du naturalisme spontané des acteurs » (2013 : 213). Mais ils notent que reprendre à son compte une telle position continuiste vise plutôt à refuser de rejeter les problèmes posés par une position hyperconstructiviste. Ainsi, peut-on, par exemple, considérer que les journalistes, à travers les couvertures médiatiques des événements, contribuent à créer une réalité avec d'autres acteurs sociaux, tout en admettant que la même réalité existe plus ou moins indépendamment de leurs regards. La construction repose donc non seulement sur le travail des journalistes en tant que professionnels de la production d'information, mais également sur la production d'autres acteurs de nos sociétés, par exemple dans deux registres différents, les relationnistes et les militants. Il est par ailleurs impossible d'opposer la construction médiatique d'un événement à l'événement réel lui-même qu'il serait possible d'appréhender par d'autres moyens, de manière plus directe. Si par exemple, à un récit médiatique, sont opposées des statistiques, il ne faut pas non plus oublier que ces statistiques contribuent aussi à construire la réalité. Au bout du compte, c'est toute la question de l'accès au « réel » qui se trouve posée, voire de l'existence même de ce « réel ». Et il importe ici de ne pas oublier que si chercheuses et chercheurs estiment que les journalistes ne peuvent avoir accès qu'à une interprétation plus ou moins subjective du réel, c'est également notre cas, même si les méthodes divergent notablement à plusieurs titres entre les deux professions.

3. QUELQUES ENSEIGNEMENTS

Bien conscient que les médiations sont complexes depuis la concentration de la propriété jusqu'au pluralisme de l'information, nous nous sommes intéressés aux liens entre les stratégies d'acquisition des entreprises médiatiques et les réorganisations des filiales au sein de ces entreprises, ainsi qu'aux recompositions des rédactions dans le contexte plus vaste des transformations organisationnelles et aux rapports entre mutations du travail journalistique et pluralisme de l'information, tout en accordant une place centrale aux dispositifs techniques qui sont mobilisés à cette occasion, notamment au sujet de l'émergence de nouvelles formes de

publication, de nouvelles structures de production de l'information et de nouvelles formes de circulation des contenus journalistiques en ligne.

Nos recherches ont été basées, d'une part, sur des données qualitatives, reposant sur la réalisation d'études de cas, de monographies couvrant les liens entre concentration de la propriété médiatique et organisation du travail journalistique. Nous nous sommes alors aussi intéressé au rôle des infomédiaires dans la rediffusion des contenus d'actualité sur Internet. D'autre part, il s'est agi de faire un travail plus quantitatif autour de la notion de redondance de l'information qui a été rendu possible par la création d'un outil de récolte automatisée des contenus d'actualité (voir les chapitres du présent ouvrage rédigés par Renaud Carbasse, Simon Claus, Marc-Olivier Goyette-Côté et Sylvain Rocheleau avec lesquels nous avons travaillé). Il importe d'ailleurs ici de souligner que le travail commencé en 2008 n'aurait pas été possible sans ces rencontres successives avec ces étudiants et adjoints de recherche aux profils tout à fait complémentaires. Renaud Carbasse a commencé par travailler son mémoire de maîtrise sur les stratégies en ligne des journaux de presse écrite de Montréal (2009) avant de s'intéresser dans son doctorat aux pratiques innovantes aux marges de la profession journalistique à travers diverses initiatives menées sur le Web. Marc-Olivier Goyette-Côté a consacré son mémoire de maîtrise à l'étude du rôle d'un certain nombre d'infomédiaires (Google Actualités Canada, MSN Sympatico, Yahoo Québec) dans la production d'informations (2011) avant de porter son attention sur le concept d'infomédiation dans sa thèse dans une perspective contrastive entre la France et le Québec. Sylvain Rocheleau a travaillé sur la circulation de l'information sur le Web en tentant de voir comment on pourrait juger de l'efficacité des campagnes d'information de groupes d'intérêt public par leurs retombées sur le Web (2013). Il poursuit maintenant un doctorat en informatique cognitive pour approfondir ses connaissances sur la question de cette circulation de l'information. Enfin, Simon Claus nous a rejoint pour effectuer son doctorat qui touche à la question de la propriété intellectuelle et des stratégies des grandes entreprises des secteurs de la culture, de l'information et de la communication. Carbasse et Goyette-Côté avaient donc une formation en communication orientée vers le journalisme, Rocheleau un intérêt certain pour l'informatique cognitive, Claus une formation en sciences économiques. Leur complémentarité – qui a pourtant reposé sur le hasard – s'est avérée remarquable afin de mener à bien cette recherche.

Logiquement, à la suite de nos interrogations sur les liens de causalité en sciences humaines et sociales, nous avons considéré que nous ne

pouvions conclure de manière systématique à l'existence de liens, du moins directs, entre concentration renforcée de la propriété, d'une part, et appauvrissement de la diversité des contenus médiatiques, d'autre part. Nous nous sommes donc intéressé comme prévu aux changements intervenus au niveau organisationnel dans plusieurs groupes à la suite des mouvements de fusion ou d'acquisition du tournant des années 2000. Ainsi, nous avons constaté que chacune des phases d'acquisition pour ces groupes avait été suivie par la mise en place de nouvelles stratégies de production journalistique et de publication conjointe sur l'ensemble des plateformes. Globalement, nous avons constaté des phases de rationalisation de la production et de la diffusion des contenus, notamment par la mise en place de formes de « convergence » du travail journalistique. Quant au rôle d'Internet, il faut bien reconnaître que ceux qui estimaient que les questions de pluralisme de l'information, ou bien de diversité culturelle, ne se poseraient plus, n'importe qui pouvant désormais publier de l'information vers un public – du moins potentiellement – de masse, se trompaient largement. Nombre de journalistes rencontrés estiment notamment que le pluralisme de l'information n'est pas mieux assuré dans le contexte actuel de concentration de la propriété et de production de contenus sur Internet et nos conclusions rejoignent ici celles de Marc-François Bernier (2008). En complément, le développement au sein du centre de recherche d'un outil informatique de collecte automatisée des contenus informationnels, PubliQc, qui collige quotidiennement les productions de contenus d'actualité au Québec et au Canada, autant auprès des entreprises médiatiques établies que des médias citoyens, blogueurs, blogueuses et groupes d'intérêts (Rocheleau, 2012), a permis, entre autres, d'étudier les modalités de diffusion de la nouvelle sur une journée continue et de montrer, de la même manière que l'a fait le collectif IPRI en France (Marty et collab., 2012), une forte redondance des contenus sur Internet et une reprise automatique de ces derniers sur différentes plateformes numériques. L'hypothèse de la « longue traîne » (Anderson, 2006 ; Smyrnaois et collab., 2010) se vérifie dans le marché de l'information au Québec. De plus, on constate qu'un nombre restreint de nouvelles accapare une part importante du traitement médiatique et de l'attention sur les réseaux socionumériques, alors qu'au même moment un nombre considérable d'informations sont traitées de façon très éparpillée (Goyette-Côté et Rocheleau, 2012). Cela dit, il faut aussi noter que, quel que soit l'intérêt de l'outil de collecte et d'analyse conçu et développé au Centre de recherche interuniversitaire sur la communication, l'information et la société (CRICIS) par Sylvain Rocheleau, ce n'est pas parce que celui-ci donne accès à des données d'une ampleur consi-

dérable (on parle maintenant de *Big Data*) que celles-ci correspondent subitement au réel. Nous sommes bien toujours dans le registre des représentations, à moins d'opter à nouveau pour un positionnement positiviste. Même si le recueil d'un nombre très vaste de contenus par les fils RSS issus de très nombreuses sources d'informations présentes sur le Web constitue une richesse considérable qu'il est évidemment très judicieux d'étudier, nous n'avons pas pour autant ici une « photographie » représentative de tout le contenu informationnel qui circule au Québec à un moment donné. En tant que chercheur critique, il importe donc toujours de rester vigilant face à tout ensemble de données à analyser.

De plus, nous avons constaté que les changements apportés aux organisations et aux formes du travail journalistique – dans le contexte à la fois de la production pour Internet et de contraintes budgétaires importantes au sein des rédactions – ont eu des conséquences profondes dans les rédactions étudiées. Nous concluons donc plutôt à la consolidation de la position des acteurs dominants dans la production et dans la circulation de l'information (Goyette-Côté, Carbasse et George, 2012). Nous montrons aussi que le rôle méta-éditorial des usagers représente un changement plus important que les productions dites citoyennes, ceux-ci ayant plus de répercussions en matière de choix éditorial, par les choix de contenus qu'ils répercuteront dans leurs réseaux. Il s'agit donc de relativiser l'argument de substituabilité amené par les acteurs de l'industrie et de réfuter l'idée selon laquelle le Web rendrait caduques les interrogations liées au pluralisme de l'information en permettant un accès à des contenus plus diversifiés que ceux qui sont offerts par les acteurs professionnels historiques de l'information. Ce sont là quelques enseignements issus de nos travaux. Ceux-ci sont maintenant terminés et nous avons orienté nos prochaines recherches vers d'autres pistes légèrement décalées. Mais on ne conclut jamais complètement en matière de science et, d'ores et déjà, la question du pluralisme de l'information a été saisie par deux collègues du CRICIS, Chantal Francœur et Sophie Boulay, autour de travaux consacrés aux rapports entre journalisme et relations publiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anderson, Chris, *The Long Tail. Why the Future of Business Is Selling Less of More*, New York, Hyperion, 2006.
- Bernier, Marc-François, *Journalistes au pays de la convergence : sérénité, malaise et détresse dans la profession*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008.
- Bernier, Marc-François, *Les fantômes du Parlement. L'utilité des sources anonymes chez les courriéristes parlementaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2000.
- Bouquillion, Philippe, « La constitution des pôles des industries de la culture et de la communication », *Réseaux*, vol. 3, n° 131, 2005, p. 111-144.
- Carbasse, Renaud, *Les stratégies des entreprises de presse quotidienne francophone québécoises dans le déploiement d'activités en ligne : 1996-2009*, Mémoire de maîtrise en communication, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2009.
- Charron, Jean et collab., *Les journalistes, les médias et leurs sources*, Montréal, Gaëtan Morin, 1991.
- Charron, Jean, *La production de l'actualité. Une analyse stratégique des relations entre la presse parlementaire et les autorités politiques*, Montréal, Boréal, 1994.
- Comte, Auguste, *Leçons de sociologie*, Paris, Flammarion, 1995 [1839].
- George, Éric, avec Gaëtan Tremblay, *Propriété étrangère des entreprises médiatiques : les débats canadiens à la lumière de l'expérience étrangère*, rapport d'une recherche effectuée pour le Centre d'études sur les médias (Université Laval, Hautes Études commerciales de Montréal), 2003.
- George, Éric, Daniel Giroux et Gaëtan Tremblay, « Le débat canadien », dans *La propriété étrangère en radiodiffusion : le débat canadien à la lumière de l'expérience étrangère*, Daniel Giroux, Florian Sauvageau et Gaëtan Tremblay (dir.), Québec, Centre d'études sur les médias, Les cahiers-médias, 2004, p. 13-25.
- George, Éric et Gaëtan Tremblay, « La prudence s'impose », dans *La propriété étrangère en radiodiffusion : le débat canadien à la lumière de l'expérience étrangère*, Daniel Giroux, Florian Sauvageau et Gaëtan Tremblay (dir.), Québec: Centre d'études sur les médias, Les cahiers-médias, 2004, p. 111-116.
- George, Éric, « Problématiser les liens entre la concentration des industries de la communication et le pluralisme de l'information », dans *Les industries de la culture et de la communication en mutation*, Philippe Bouquillion et Yolande Combès (dir.), Paris: L'Harmattan, coll. « Questions contemporaines », 2007, p. 33-44.
- George, Éric, « Re-reading the notion of "Convergence" in light of recent changes to the culture and communication industries in Canada », *Canadian Journal of Communication*, vol. 35, no 4, 2010, p. 555-564.
- George, Éric, Renaud Carbasse, Marc-Olivier Goyette-Côté, Sylvain Rocheleau et Simon Claus, « Internet et pluralisme de l'information : un point de vue du Québec », dans *Pluralisme de l'information et media diversity : un état des lieux international*, Franck Rebillard et Marlène Loicq (dir.), Bruxelles, 2014, De Boeck, p. 211-230.
- Gieber, Walter, « News Is What Newspaper Men Make It », dans *People, Society and Mass Communication*, Lewis Dexter et David Manning White (ed.), Londres, The Free Press of Glencoe, 1964, p. 289-297.

- Goyette-Côté, Marc-Olivier, *Diffuser sans produire : comment les infomédiaires contribuent au retraitement automatisé de la nouvelle sur Internet*, Mémoire de maîtrise en communication, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2011.
- Goyette-Côté, Marc-Olivier, et Sylvain Rocheleau, « Le web : enfer ou paradis pour l'information ? », conférence effectuée dans le cadre du Séminaire du CRICIS sur le thème *Information et société démocratique : quelques enjeux récents*, Montréal, UQAM, le 19 octobre 2012.
- Goyette-Côté, Marc-Olivier, Renaud Carbasse et Éric George, « Converging journalism: producing and publishing news for multi-platform conglomerates in Canada », *Journalism Studies*, vol. 13, n° 5-6, 2012, p. 753-762. <http://dx.doi.org/10.1080/1461670X.2012.667991>.
- Kaciaf, Nicolas, et Éric Lagneau, « Du vestiaire à la une, de la une au vestiaire. Sociologie de la mise en visibilité médiatique de l'«Affaire Anelka» », *Politiques de communication*, n° 1, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, p. 209-240.
- Kaciaf, Nicolas et Jérémie Nollet, « Présentation du dossier. Journalisme : retour aux sources », *Politiques de communication*, n° 1, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2013, p. 5-34.
- Passeron, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006 [1991].
- Pires, Alvaro, « Recentrer l'analyse causale ? Visages de la causalité en sciences sociales et recherche qualitative », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n° 2, 1993, p. 191-209. http://classiques.uqac.ca/contemporains/pires_alvaro/recentrer_analyse_causale/recentrer_analyse_causale.html, dernière consultation le 9 février 2009.
- Pires, Alvaro, « De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales », dans Jean Poupart, Jean-Pierre Deslauriers, Lionel-Henri Groulx, Anne Laperrière, Robert Mayer et Alvaro Pires (dir.), *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, 1997, p. 3-54.
- Rebillard, Franck et collab., *Internet et pluralisme de l'information*, n° 176, 2012. <http://www.cairn.info.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/revue-reseaux-2012-6.htm>.
- Rebillard, Franck, et Marlène Loicq (dir.), *Pluralisme de l'information et media diversity : un état des lieux international*, Bruxelles, De Boeck, 2014.
- Rocheleau, Sylvain, *Évaluation des retombées des tactiques de communication des groupes d'intérêt public sur le Web*, Mémoire de maîtrise en communication, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2012.
- Schudson, Michael, « The Sociology of News Production revisited (again) », dans James Curran et Michael Gurevitch (dir.), *Mass Media and Society*, London, Arnold, 1996.
- Schudson, Michael, *The Sociology of News*, New York, W. W. Norton, 2003.
- Simmel George, « Digressions sur l'étranger », dans Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Seuil, 1979 [1908].

- Smyrnaioi, Nikos, Emmanuel Marty et Franck Rebillard, « Does the Long Tail Apply to Online News? A Quantitative Study of French-Speaking News Websites », *New Media Society*, 12 (8), 2010, p. 1244-1261.
- Thompson, John B., « Langage et idéologie », *Langage et société*, n° 39, 1987, p. 7-30.
- Tremblay, Gaëtan et Éric George, « Canadá : ¿Hacia una revisión de reglas de propiedad extranjera? La prudencia se impone », *Boletín de Políticas de Comunicación PNC*, edición 7. 2004, <http://www.pyp-uba.com.ar/news7/pdf/doc1.htm>.
- Tuchman, Gaye, *Making News. A Study in the Construction of Reality*, New York, The Free Press, 1978.
- White, David Manning, « "The Gate Keeper": A Case Study in the Selection of News », *Journalism Quarterly*, vol. 57, 1950, p. 383-390. <http://www.aejmc.org/home/wp-content/uploads/2012/09/Journalism-Quarterly-1950-White-383-90.pdf>.